



AFRICAN
WOMEN'S
DEVELOPMENT
FUND

APPEL À CANDIDATURES

DEUXIÈME APPEL 2020

Date Limite: 10 Août 2020.

www.awdf.org

Fonds Africain pour le Développement de la Femme

DEUXIÈME APPEL À CANDIDATURES - 2020

Votre organisation est-elle une organisation féministe africaine / de défense des droits des femmes avec des idées de pointe pour faire avancer les droits des femmes et créer un changement systémique? Votre organisation est-elle dirigée par des femmes, composée majoritairement de femmes et enregistrée sur le continent africain? Si oui, vous pouvez répondre à l'appel à candidatures d'AWDF en présentant une demande dans un ou plusieurs des domaines thématiques suivants:

1. DROITS À LA SÉCURITE ET À LA JUSTICE ÉCONOMIQUE

- Défendre les droits à la justice économique notamment en mobilisant les femmes dans les milieux ruraux, les économies urbaines et/ou dans le travail non traditionnel.
- Développer des idées et des modèles autour de l'avenir économique des femmes.
- Défendre les droits des femmes à la terre, aux biens et à la succession.
- Garantir les droits des femmes au logement, en particulier dans le contexte de l'urbanisation.
- Faire progresser la justice climatique et environnementale.

2. DROITS À L'AUTONOMIE CORPORELLE ET A LA SANTÉ

- Éliminer toutes formes de violences faites aux femmes par la prévention et/ou l'intervention.
- Promouvoir la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles, notamment sur les questions d'orientation sexuelle et de choix en matière de procréation.
- Promouvoir le bien-être émotionnel et la santé mentale des femmes.
- Prévenir et gérer les problèmes relatifs aux femmes et au VIH/SIDA.
- Promouvoir et renforcer les interventions féministes et la prise de conscience sur la progression des maladies non transmissibles (y compris les cancers et les maladies liées au mode de vie et à la nutrition).

3. LEADERSHIP, PARTICIPATION ET PAIX

- Promouvoir le leadership des femmes et leur participation significative dans les processus de prise de décision y compris le renforcement du leadership féministe en vue d'un changement social, politique et économique.
- Promouvoir la participation des femmes de divers horizons à la gouvernance et au processus de prise de décision à tous les niveaux.

- Défendre un espace de fonctionnement démocratique pour les organisations et défenseuses des droits des femmes.
- Promouvoir la sécurité humaine et la paix des femmes dans tous les contextes.

4. PLAIDOYER ET RIPOSTE DE L'APRÈS-COVID-19

Les impacts économiques et sociaux du COVID-19 sont fortement sexospécifiques. Cette réalité est frappante alors que non seulement nous devrions gérer toutes les menaces immédiates du COVID-19 sur notre santé et les crises économiques et sociales causées par la pandémie mais nous devons également penser et planifier pour notre avenir post-COVID-19. AWDF veut soutenir les organisations de femmes africaines qui travaillent sur la riposte du COVID-19 au-delà des activités axées sur les services d'urgence immédiates - en particulier les organisations qui veulent utiliser cette opportunité de subvention pour soutenir un changement plus profond dans nos systèmes économiques, sociaux et politiques.

Cela inclut:

- Le plaidoyer et la production de connaissances - y compris sur les politiques et les dispositions de protection sociale et économique, la réforme des systèmes de santé, la réponse et la prévention de la violence contre les femmes, les droits à l'eau et à l'assainissement, la surveillance et les injustices des mesures de contrôle et de sécurité liées aux COVID affectant les femmes.
- L'accès relatif au COVID-19 à la justice et aux services d'intervention en cas de violence pour les femmes.
- Les initiatives de résilience économique intégrant des programmes qui soutiennent une transformation radicale et qui interviennent sur les causes profondes des vulnérabilités économiques spécifiques des femmes.
- Les initiatives de bien-être émotionnel découlant de la riposte au COVID-19.

L'AWDF encourage donc les projets qui sont dirigés par; qui soutiennent le leadership et qui prennent en considération les préoccupations des femmes confrontées à des discriminations multiples (les femmes ayant différentes aptitudes, les femmes vivant avec VIH/SIDA, les jeunes femmes, les communautés LGBTQ, les travailleuses de sexe, les femmes en milieu rural et les femmes marginalisées en milieu urbain).

Nous considérerons les demandes de subvention de tous les pays Africains, tel indiqué dans le tableau ci-dessous, mais pour ce cycle, nous sommes particulièrement intéressées par les candidatures des organisations d'Afrique du Nord, du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest francophone travaillant sur les thèmes de notre stratégie. Veuillez noter que le montant maximum qu'une organisation postulante peut demander ne doit pas dépasser 50% de son

revenu total au cours du dernier exercice financier ou de l'ensemble des deux années précédentes.

Domaine thématique	Durée	Portée géographique	Montant maximum/ USD
L'un des trois domaines thématiques	2 ans	Tout pays Africain	\$50,000 par an
Organisation transnationale/sous régionale et régionale	Un an	Initiatives sur tout thème mis en œuvre dans deux ou plusieurs pays africains, y compris des initiatives impliquant des mécanismes sous régionaux ou régionaux	\$100,000
Droits des femmes vivant avec le handicap	Un an	Tout pays Africain	\$50,000
Maladies non transmissibles (MNTs)	Un an	Tout pays Africain mais en particulier les pays de l'Afrique occidentale francophone	\$50,000
Renforcement du mouvement en Afrique occidentale francophone; incluant les initiatives dirigées par les jeunes femmes	Un an	Afrique occidentale francophone	\$50,000
Riposte de l'après-COVID-19	Un an	Tout pays Africain	\$50,000

Comment postuler?

Télécharger et remplissez [les canevas de demandes en cliquant ici](#)

Nous n'accepterons qu'une demande par organisation/initiative pour chaque appel à candidature.

Toutes autres informations sur l'AWDF sont disponibles sur notre site Web.

Veillez envoyer vos candidatures avec les documents à l'appui demandés aux adresses suivantes proposals@awdf.org et awdf@awdf.org

Veillez noter que l'AWDF approuve et annonce les subventions deux fois par an. En mai et en Novembre de chaque année. Les demandes qui seront examinées pour le cycle d'octroi de subventions de Novembre 2020 doivent être reçues au plus tard le 10 Août 2020.

Toutes les demandes reçues feront l'objet d'un accusé de réception. Toutefois, en raison du volume des demandes, seules les organisations retenues seront contactées.